Ventes pour Taxes d'Etat

PROPRIETES FONCIERES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXE — PAROISSE NORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi adressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de cour en laquelle la Cour Civile du District ou la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Deuxième District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures a. m., LUNDI, 2ième jour de Février, A. D., 1885, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complètes, toutes propriétés immobiles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1883 et 1884, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 24ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que toute les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés, immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit.

BURKE, EDMUND.—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Taxe de 1884, montant à.....3 00
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1148 borné par les rues Franklin, Chasseurs, Lesseps et Magistrat, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 115 pieds.

BRUGGMAN, NICHOLAS.—
Taxe de 1883, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Indépendance, Pauline et Chartres, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 28, le dit lot No. 3 mesure 21 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 136 pieds.

BRUGGMAN, NICHOLAS—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Indépendance, Pauline et Chartres, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 28, le dit lot No. 8 mesure 21 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 136 pieds.

BLUM, W. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Mazant, Barbélémy et Dauphine, désignés comme les lots Nos. 11 et 13 de l'Ilet No. 341, les dits lots Nos. 11 et 13 mesurent 33 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 110 pieds.

BLUM, B.—
Taxe de 1882, montant à.....50c
Taxe de 1882, montant à.....50c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lafitte, Josephine et Célestine, désignés comme les lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 48, les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 42 pieds de face à la rue Pieds sur une profondeur de 101 pieds.

BUTLER AND J. RICHARD.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gentilly, Chartres et Gentilly, désigné comme lot No. 31 mesure 1 arpent 10 pieds de Gentilly sur une profondeur de 40 pieds.

BUTLER, J. R.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes et Deslonde, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 40, le dit lot mesure 36 pieds de face à la rue Deslonde sur une profondeur de 124 pieds.

BUTLER, UNION SLAUGHTER HOUSE AND LIVE STOCK LAND.—
Taxe de 1882, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme les lots Nos. 27 et 28 de l'Ilet No. 27 et 28 borné par les rues Flood, Deslonde et d'Avenue Caffin.

BUTLER, JAMES.—
Taxe de 1882, montant à.....$20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gironde, Claiborne, Lehna, Josephine et Célestine, désigné comme les lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 1, les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 42 pieds de face à la rue Pieds sur une profondeur de 101 pieds.

BUTLER AND J. RICHARD.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gentilly, Chartres et Gentilly, désigné comme lot No. 31 mesure 1 arpent 10 pieds de Gentilly sur une profondeur de 40 pieds.

BUTLER, J. R.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Deslonde, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 40, le dit lot mesure 36 pieds de face à la rue Deslonde sur une profondeur de 124 pieds.

BUTLER, UNION SLAUGHTER HOUSE AND LIVE STOCK LAND.—
Taxe de 1882, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme les lots Nos. 27 et 28 de l'Ilet No. 27 et 28 borné par les rues Flood, Deslonde et d'Avenue Caffin.

BUTLER, JAMES.—
Taxe de 1882, montant à.....$20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gironde, Claiborne, Lehna, Josephine et Célestine, désigné comme les lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 1, les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 42 pieds de face à la rue Pieds sur une profondeur de 101 pieds.

CHARBONNET, J. N.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Mazant, Barbélémy et Dauphine, désignés comme les lots Nos. 11 et 13 de l'Ilet No. 341, les dits lots Nos. 11 et 13 mesurent 33 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 110 pieds.

CHARBONNET, J. N.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Deslonde